

CONTRAT DE LOCATION

Entre les soussignés :

« LA PROMENÂNE » 20224 ALBERTACCE

Dénommé le Bailleur, d'une part,

Et :

Nom / Prénom :

Adresse :

N° de téléphone :

Dénommé le Preneur, d'autre part,

Dates de location (Nous contacter au préalable)

Pour la période du au

Itinéraire :

Nombre d'ânes :

Montant de la randonnée choisie :

Il devra être versé 30 % par le Preneur lors de la réservation.
Le solde de ainsi qu'un dépôt de garantie de 1 000 € devront être versé la veille de la remise de l'âne, soit le

Il est impératif de se présenter au briefing la veille de la randonnée à 17H00, la présence de tous les participants est indispensable. Si ces conditions ne sont pas réunies le départ de la randonnée peut être différé.

Très bonnes chaussures de randonnées, les sandales et chaussures de ville sont interdites.

Ci-joint les Conditions générales de location (dont un exemplaire à retourner, signé)

Fait en deux exemplaires à, le.....

Le Bailleur,

(« Lu et approuvé »)

Le locataire,

(« Lu et approuvé »)